

## CHASSE AUX SORCIÈRES

# « On n'aimait pas la femme, encore moins la vieille femme »

Comment l'Église a-t-elle pu justifier la torture et la mort de milliers de femmes, brûlées sur des bûchers ? En la sorcière, elle avait trouvé le parfait ennemi mythique. En accord avec la science et la justice, explique l'historien de la culture Robert Muchembled. **Propos recueillis par Julie Klotz**



**ROBERT MUCHEMBLED**  
Agrégré d'histoire, professeur honoraire des universités de Paris. Ses recherches récentes portent sur l'histoire culturelle et sociale, le pouvoir, la criminalité, l'odorat, les genres, particulièrement entre 1400 et 1789.

**Les premières persécutions de sorcières ont eu lieu entre les XIV<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles, dans un contexte où démons et diable faisaient partie intégrante de la culture. Peut-on parler d'un phénomène médiéval européen ?**

● C'est plutôt en pleine Renaissance, à partir de 1560, que la chasse aux sorcières explose et que l'on entame des procès contre des dizaines de milliers de femmes qui vont finir sur les bûchers. Le phénomène a duré un siècle de notre plus brillante période, celle qui a vu fleurir de grands esprits comme celui du philosophe Jean Bodin. Ce n'est qu'à partir de 1660 qu'il décroît doucement. Il se déclenche au cœur de l'Europe occidentale chrétienne, avec un prolongement à Salem, en Amérique du Nord, à la

fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il concerne surtout une longue bande territoriale partant de l'Italie du Nord jusqu'aux Flandres [entre la France et la Belgique actuelles, à l'époque possessions du roi d'Espagne, ndlr] et s'arrête aux frontières des pays orthodoxes et islamiques. La plupart des pays méditerranéens y échappent. Même la France poursuit peu les sorcières. Elle n'aurait autorisé que 200 exécutions, contre environ 25 000 dans le Saint Empire romain germanique ! Selon les estimations les plus crédibles, il y en aurait eu 40 000 en tout.

**Comment expliquer que la folie persécutrice ait davantage touché la zone germanique ? Dans quel contexte religieux se déploie-t-elle ?**

● C'est pendant les guerres religieuses européennes entre le catholicisme et les différentes formes de protestan-



SELVA / LEBMAGE

En Europe, plus de 40 000 personnes auraient été exécutées pour sorcellerie entre les XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. D'après Boccace, 1360.

tisme que se développe véritablement la chasse aux sorcières. Les uns rivalisent avec les autres pour en brûler un maximum. Des milliers de bûchers sont dressés, comme dans l'archidiocèse de Cologne ou le petit duché indépendant de Lorraine. Contrairement à ce que certains historiens prétendent, ce sont les catholiques qui ont exercé la persécution la plus importante. Ce phénomène est directement relié à l'idéologie de la Contre-Réforme représentée notamment par des jésuites.

#### Comment la chasse aux sorcières peut-elle servir l'Église, alors en pleine crise ?

● Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, des conflits internes extrêmement durs entre les

factions catholiques apparaissent, entraînant des schismes et l'élection d'antipapes. La chrétienté connaît de terribles troubles intérieurs, générant la peur. Précisément, c'est en Savoie que le premier grand foyer antisorcier se développe à travers des penseurs ecclésiastiques qui le théorisent dans des traités de démonologie. Ils alimentent le fantasme de la destruction apocalyptique avec l'idée que le mal se déchaîne. C'est alors que se répand la croyance qu'il existe une secte humaine cachée qui adore le démon et désire détruire l'œuvre divine, lors de cérémonies nocturnes nommées « sabbats des sorcières ». Prenant appui sur la légende d'une intervention diabolique dans le monde, le mythe de la sorcière est né.

#### Que renferment précisément ces traités de démonologie ?

● En réalité, les écrits théoriques sont antérieurs au déclenchement de la grande chasse aux sorcières. C'est le cas du plus célèbre d'entre eux, le *Malleus maleficarum* [*Le Marteau des sorcières, ndlr*], publié en 1486 par des inquisiteurs allemands, théologiens, à la demande du pape. Il s'agit d'une enquête sur la « réalité » de la sorcellerie et l'œuvre du démon, visant à repérer les foyers de sorcières. Il a fallu voir fleurir des manuels plus pratiques, comme celui de Jean Bodin en 1580, pour déclencher les persécutions. Appelé comme expert par des juges, ce brillant intellectuel leur explique comment faire un procès ou com- →



## FOCUS INDE ET NÉPAL

## Les femmes, perpétuelles victimes des persécutions

**E**n Inde, la « sorcière » est le personnage qui cristallise toutes les peurs et les paranoïas à propos de la présence du démon. Chaque année, elles sont plusieurs centaines à mourir. Entre 2005 et 2015, le National Criminal Record Bureau a estimé à 2 300 le nombre de meurtres. C'est sans compter les assassinats non déclarés. De plus, les femmes accusées de sorcellerie ne sont pas toutes

**« Ils ne m'ont pas tuée ; ils ne m'ont pas laissée en vie non plus. »**



FRANCK METOIS / GETTY

Si la société indienne vénère les déesses, elle estime aussi que naître femme est un malheur.

tuées, beaucoup étant « seulement » violentées et socialement marginalisées (rejetées par leurs familles, répudiées par les maris), essentiellement dans le monde rural. Si les raisons invoquées sont multiples, elles se rapportent au besoin d'expliquer des morts soudaines, de mauvaises récoltes, des épidémies, des accidents de la vie. Boucs émissaires, les victimes sont surtout issues des basses castes, des intouchables ou bien des Adivasis, les peuples autochtones.

La répression pour cause de « sorcellerie » n'est pas seulement celle, folle et sauvage, d'une foule fanatisée, façonnée par des siècles de superstitions ; elle est aussi le fait d'une action effectuée méthodiquement et rationnellement par les conseils de village qui infligent aux femmes des peines telles que le viol ou les coups de bâton. On les force par ailleurs à manger des excréments, pour accentuer leur indignité. Les décisions de ces autorités villageoises sont sans appel. Dans l'État d'Odisha, des polices locales ont mis en place des services dédiés à la lutte contre ces pratiques.

Dans la culture indienne traditionnelle, rien n'est dû au hasard. Au nom

de *karma*, ou simplement de la loi de cause à effet, les habitants d'un village cherchent la raison d'un phénomène négatif. Le ciblage des femmes est malheureusement logique dans une société qui vénèrent les déesses, tout en estimant que naître femme est une calamité. Ainsi, parce qu'une bufflonne ne produisait plus de lait, Noji Regan a vu sa vie basculer. Une autre femme, Kesi Chadana, accusée en 2014, témoignera : *« Ils ne m'ont pas tuée, mais ils ne m'ont pas laissée en vie non plus. »*

### CONVOITISE

Malgré l'adoption, en 2015, d'une loi interdisant les chasses aux sorcières au Rajasthan, la tragédie se poursuit. Dans les États relativement pauvres de l'Inde comme le Jharkhand, le Bihar ou le Chhattisgarh, des femmes sont régulièrement lynchées.

L'accusation n'est pas toujours liée aux superstitions. Des intérêts basement matériels sont aussi parfois en jeu. Bhanwar Meghwanshi est un militant du Rajasthan qui défend les femmes accusées de sorcellerie. Il explique : *« Les femmes seules, comme*

*les veuves, sont aussi ciblées. Si elles possèdent une terre ou une maison que des gens convoitent, c'est parfois un moyen de se les approprier. »*

Voisin de l'Inde, le Népal connaît également sa fièvre antisorcellerie. Et depuis longtemps, la sorcière (*boxi*) est la porteuse de toutes les mauvaises nouvelles sociales. Les femmes persécutées sur ce motif atteignent de telles proportions que le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, s'est alarmé lors d'une session en 2015, se déclarant *« préoccupé par le fait que les femmes et les filles, surtout celles originaires de la communauté dalite [intouchables, ndlr], font les frais de pratiques traditionnelles préjudiciables telles que les accusations de boxi (sorcellerie), ainsi que des traditions du deuki (consistant à offrir une fille à une divinité pour s'acquitter d'obligations religieuses) »*.

Mais la liste des pays où les femmes sont persécutées pour ce type de raisons est longue : il faudrait évoquer la Tanzanie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Ghana ou le Cameroun. / **Nathalie Calmé**

→ ment vérifier qu'une sorcière en est bien une. Par exemple, en l'auscultant nue et rasée de tout poil, pour repérer une marque anormale sur son corps et y enfoncer une aiguille en argent afin de constater si du sang en sort...

### Comment toutes ces personnes ont-elles pu être torturées et tuées de façon tout à fait légale ?

● La persécution des sorcières a été lancée par la pensée religieuse, mais les tribunaux ecclésiastiques ne condamnent pas à mort. Tout au plus peuvent-ils enfermer les sorcières. Avant de trouver un accord avec les justices civiles, il a fallu former une ou deux générations de juges laïcs à ce nouvel état d'esprit imprégné de démonologie. Une œuvre d'éducation accomplie par les jésuites à partir de 1570.

### La sorcellerie est considérée à cette époque comme une hérésie.

### La chasse aux sorcières pourrait-elle être une création de l'Inquisition ?

● Même si elle a parfois fait de grands procès spectaculaires, ce n'est pas l'Inquisition qui a incité à la chasse aux sorcières. Au contraire, elle a plutôt joué un rôle modérateur. Elle connaissait de nombreuses accusations de sorcellerie, mais ne les reliait pas au démoniaque, simplement aux superstitions populaires, si bien qu'elle punissait peu durement les accusés. Ce sont d'autres factions du catholicisme qui se sont opposées aux sorcières. Sur les terres du duc de Savoie, Amédée VIII, devenu antipape en 1439, sont apparus les penseurs d'une Église en rupture qui se croyait environnée d'ennemis. En somme, ce sont des extrémistes catholiques qui ont inventé le concept et qui l'ont utilisé pour développer leur pouvoir.

### Comment la magicienne de l'Antiquité se transforme-t-elle en sorcière ? Qui est-elle ?

● Selon les statistiques, 80% des sorcières étaient des femmes, en particulier des vieilles femmes, la plupart des paysannes illettrées parlant uniquement le patois de leur région. Elles n'étaient pas révoltées contre la religion, contrairement à ce qu'a écrit Jules

Michelet (voir p. 52). Mises en marge de la société, elles étaient tout au plus amères et mécontentes de leur sort, monnayant leurs « pouvoirs » contre un peu d'argent. Non seulement, elles sont accusées de faire de la magie traditionnelle : guérir, traire une vache à distance, faire tomber la pluie, envoyer des sorts pour gêner une récolte, tomber amoureux, etc. Mais elles sont aussi accusées d'avoir vendu leur âme au diable pour obtenir leurs pouvoirs. En

être tenue sous la tutelle d'un homme par le mariage, sinon elle représente un danger. À cette époque de poésie baroque, non seulement on n'aime pas la femme, mais encore moins la vieille femme, que les auteurs relient fréquemment au démon. La science les considère comme des agents de la superstition. Et la médecine en rajoute en décrétant que la femme, et encore davantage la vieille femme, « puent » naturellement. La religion, la science

## Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les autorités ont décidé d'interdire de brûler les sorcières de moins de 12 ans et les sorciers de moins de 14 ans, tout en laissant le droit de les enfermer à vie.

somme, c'est la coïncidence établie par les théologiens entre la magie traditionnelle des guérisseurs et la démonologie nouvelle qui a causé la mort de ces pauvres femmes.

### Peut-on parler de victimes ?

● En effet, la plupart d'entre elles croyaient avoir des pouvoirs depuis l'enfance et ne comprenaient pas ce qui leur arrivait. Même si elles ne savaient rien des démons et du diable, elles finissaient par avouer sous la torture ce que l'on attendait d'elles. Elles n'avaient pas changé mais les juges, eux, avaient changé. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, autour de Bouchain dans le nord de la France actuelle, des enfants de 5 ans ont été mis à mort. Ce qui a commencé à émouvoir les autorités centrales siégeant à Bruxelles, qui ont alors décidé d'interdire de brûler les sorcières de moins de 12 ans et les sorciers de moins de 14 ans, tout en laissant le droit de les enfermer à vie.

### Pourquoi ce mythe se construit-il autour du sexe féminin ?

● Les années 1560 s'inscrivent dans l'un des temps les plus antiféministes qui ait jamais existé dans le monde occidental. Dans la religion catholique, la femme, descendante d'Ève, porte le péché originel. Considérée comme un potentiel ennemi de Dieu, elle doit

et la justice convergent pour expliquer que les femmes sont mauvaises. C'est ainsi que peu d'hommes sont considérés comme des sorciers démoniaques.

### En France, en 1682, Louis XIV fait publier un édit royal interdisant de condamner à mort les prétendues sorcières. Comment ce basculement a-t-il pu s'opérer ?

● Tous les savoirs changent à partir de 1640 environ. Et lorsque la théologie et la science changent, à l'époque du triomphe de la raison, la justice évolue. On entre dans un monde nouveau. L'attention se détourne alors de ces pauvres femmes qui redeviennent de simples magiciennes de village. |



À LIRE

DE ROBERT MUCHEMBLED

**La Sorcière au village (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)**  
(Gallimard, 1991)

**Sorcières, justice et société aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles**  
(Imago, 1987)

**Le Roi et la Sorcière. L'Europe des bûchers, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles**  
(Desclée de Brouwer, 1993)

**La Civilisation des odeurs**  
(Les Belles Lettres, 2017)